

renouvelez
les pratiques
infirmières
sur des bases
scientifiques

doctorat ès sciences infirmières (PhD)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Objectifs

Les changements démographiques de la population, les transformations des systèmes de santé et la rareté des ressources soignantes exigent des professionnels hautement qualifiés.

L'Université de Lausanne (UNIL), par sa Faculté de biologie et de médecine (FBM), organise donc un Doctorat ès sciences infirmières (PhD), géré par l'Ecole doctorale de la FBM et l'Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IUFRS).

Ce doctorat s'adresse aux professionnels infirmiers désireux de s'engager dans une carrière scientifique. Il a pour objectif de former des chercheurs autonomes et de développer la recherche clinique sur des phénomènes de soins dans trois domaines identifiés comme prioritaires: le vieillissement de la population, la santé mentale et les situations critiques de soins.

Perspectives de carrière

- Carrière académique
- Hôpitaux universitaires et régionaux
- Hautes écoles spécialisées
- Institutions du système de santé ou de recherche
- Etablissements de santé publics ou privés
- Etablissements médicaux sociaux
- Soins à domicile

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisateurs

Ecole doctorale
Faculté de biologie et de médecine

Institut universitaire de formation
et de recherche en soins - IUFRS

www.unil.ch/sciences-infirmieres

Grade décerné

Doctorat ès sciences infirmières (PhD)

Durée

6 semestres

Contact

Directrice de l'Ecole doctorale:
Professeuse Stephanie Clarke

Directrice de IUFRS:
Professeuse Diane Morin

Secrétariat:
Institut universitaire de formation
et de recherche en soins - IUFRS
Rue César-Roux 19
2e étage
1005 Lausanne
Tél. +41 21 314 48 90
iufrs@unil.ch



CONTENU DE LA FORMATION

Descriptif

Le doctorat ès sciences infirmières (PhD) prépare les doctorants à:

- Avoir une compréhension étendue des fondements théoriques de la discipline infirmière et des méthodes de recherche ;
- Générer des savoirs innovants basés sur des processus rigoureux et collaborer avec des équipes de recherche académiques et cliniques établies ;
- Reconnaître et mettre à contribution l'originalité des savoirs d'autres disciplines;
- Consolider leur expertise dans un domaine d'intérêt particulier;
- Respecter les principes d'intégrité scientifique et d'éthique;
- Exercer un leadership dans la discipline et au sein de diverses organisations.

Préalable au doctorat

La Direction de l'UFRS peut exiger du doctorant, suivant son parcours académique antérieur, qu'il suive un préalable au doctorat avant de commencer son travail de thèse. Dans ce cas, elle établit un plan d'étude individualisé lors de l'admission au programme doctoral. Ce document indique les cours à suivre et le nombre de crédits requis à l'issue du préalable: de 30 à 60 crédits ECTS. Cette formation préparatoire est constituée de divers types de cours (équivalant au maximum à 30 crédits ECTS) pouvant avoir trait aux fondements de la discipline infirmière, à la méthodologie et aux outils scientifiques ou encore aux fondements et à l'organisation de la pratique avancée. A l'issue du préalable, le doctorant doit soumettre un protocole de recherche, de 30 crédits ECTS, en préparation de son travail de thèse.

Travail de thèse

Le travail de thèse conduisant à l'obtention d'un Doctorat ès sciences infirmière (PhD) est essentiellement une formation à la recherche scientifique et dure six semestres. Le doctorant doit concevoir son projet dans l'un des trois domaines prioritaires suivants: le vieillissement de la population, la santé mentale ou les situations critiques de soins.

Le Directeur de thèse, le co-Directeur éventuel, ainsi que le Comité de thèse ont pour mission d'assurer le bon déroulement de la formation et de suivre les progrès du doctorant.

Une évaluation intermédiaire doit être effectuée au plus tard un an et demi après le début du travail de thèse.

A la fin de son travail de thèse, le doctorant présente sa recherche lors d'une soutenance publique.

Transfert de connaissances

En parallèle à son travail de thèse, le doctorant participe à des colloques et à des événements scientifiques locaux, nationaux et internationaux.

Afin de développer la discipline des sciences infirmières, il est vivement recommandé que le doctorant publie des articles scientifiques en collaboration avec son directeur de thèse.

AUTRES INFORMATIONS UTILES

Conditions d'admission au Doctorat ès sciences infirmières (PhD)

www.unil.ch/sciences-infirmieres

Règlement et compléments d'information

www.unil.ch/sciences-infirmieres

Responsable pédagogique

Professeur Diane Morin

Délais d'inscription au doctorat

Délais d'immatriculation: 30 avril Les candidats devant obtenir un visa en vue d'études en Suisse doivent déposer leur dossier 2 mois avant ces délais.

Le masculin est utilisé à titre générique, tous les titres et fonctions pouvant s'appliquer autant aux femmes qu'aux hommes.

